

Conseil Municipal du lundi 06 février 2012

- ↪ Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le **compte administratif 2011** présenté par Monsieur le Maire ainsi que le **compte de gestion 2011** dressé par le Receveur Municipal pour le budget principal et les budgets annexes.
- ↪ **Autorisation engagement dépenses investissement** : Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à engager avant le vote du budget primitif 10.000 euros sur le programme « acquisitions diverses », 10.000 euros sur le programme « travaux divers bâtiments » et 10.000 euros sur le programme « travaux divers voirie et réseaux »
- ↪ **Création emploi permanent à temps complet d'Adjoint Technique 1^{ère} Classe** : Le Conseil Municipal décide la création d'un poste permanent à temps complet d'Adjoint Technique de 1^{ère} classe qui se substitue au poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} Classe à temps complet.
- ↪ **Renouvellement convention « l'école rencontre les arts de la scène »** : Autorisation est donnée à Monsieur le Maire pour signer le renouvellement de ladite convention.
- ↪ **Convention mise à disposition bâtiments** : Validation du projet de convention type à finaliser avec les différentes associations qui occupent tout ou partie d'un bâtiment communal.
- ↪ **Nettoyage locaux service brigade Gendarmerie** : Validation du projet de convention concernant le nettoyage des locaux de service
- ↪ **Confortement d'un bâtiment sis 1 Place Saint Blaise – choix du coordinateur SPS** : Après avoir pris connaissance des résultats de la consultation de trois bureaux d'étude, c'est la SARL GROS Laurent – GALINIER Martial qui est retenue pour l'exécution de la mission de coordination Sécurité, Protection et Santé en phase conception et réalisation.
- ↪ **Télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité – Avenant 1 à la convention type** : Monsieur le Maire est autorisé à signer ledit avenant avec le représentant de l'Etat.